

plus grande protection pour les instruments aratoires ?

M. FRASER: Non. Nous avons dit qu'il était injuste d'imposer 200 pour 100 sur un article et 20 pour 100 seulement sur un autre. Mais l'honorable député de Leeds peut penser qu'en aidant ce malheureux qui est son adversaire, il vient en même temps à l'aide de ses propres amis, car s'il peut réussir à faire fixer le droit de manière à favoriser un adversaire, il réussira davantage à l'obtenir en faveur de ses amis. C'est ainsi que les choses se passent. Chaque fois que des députés de la droite peuvent favoriser leurs propres intérêts en plaidant en faveur d'un adversaire, ils sont toujours prêts à agir, mais il ne s'agit pas de savoir si cela favorise toute la population. L'unique pensée est de favoriser une ville, ou un comté, comme si ce grand pays était gouverné par une politique de clocher et comme si ce pays allait devenir grand et prospère en protégeant simplement une industrie particulière dans une ville particulière. C'est là toute la politique des honorables députés de la droite. En même temps, pour qu'il n'y ait pas discorde parmi les amis du ministre des Finances, je ne désire pas qu'il laisse cet item en suspens. Cela prouverait deux choses, savoir : en premier lieu, jusqu'à quel point ces honorables députés, s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils veulent, peuvent être induits à suivre le ministre des Finances, et en second lieu, si les hommes qui viennent ici pour lui démontrer qu'il a tort—bien qu'il ait pris plus d'un an pour étudier cette question de boulons, d'écrans et de vis—si ces hommes, dis-je, sont capables d'influencer le ministre au point de lui faire modifier son opinion dans le sens qu'ils désirent.

M. McMULLEN: Je crois à peine que le ministre des Finances puisse résister à l'appel que lui adresse le whip en chef de son parti, en faveur de ce fabricant de boulons. Nous savons tous qu'il y a quelque temps, pendant que le ministre étudiait la question se rapportant à la protection des voitures "démocrates," dont il avait réduit le droit à 25 pour 100, il l'a élevé à 35 pour 100, à la demande du whip.

M. TAYLOR: C'était une erreur d'écriture.

M. McMULLEN: Eh bien ! je crois que le ministre des Finances, pour répondre à l'appel du whip, devrait déclarer que c'est aussi une erreur d'écriture. Or, l'honorable député donne à entendre que ce manufacturier de boulons est un grit. Je ne sais pas si le fabricant de wagons "démocrates" est un tory. Si c'en est un, on a mis en jeu l'erreur d'écriture pour aider un tory, mais une erreur d'écriture ne serait pas de mise pour favoriser un grit.

M. SPROULE: L'honorable député fait erreur en supposant que tout cela est fait dans un but égoïste, soit pour convertir un homme aux principes conservateurs, ainsi qu'on paraît le croire, soit pour affermir leur position en vue des élections prochaines. Les honorables députés auraient bien fait de s'enquérir des faits, avant de tirer cette conclusion. Je crois qu'il y a encore de l'honnêteté dans la nature humaine. Voilà un homme qui exploite une industrie qui fournit de l'emploi à un grand nombre de filles et de garçons qui, par ce moyen, sont à même de gagner leur pain quotidien.

et d'après un calcul exact fait par ces industriels, ils arrivent à la conclusion que si la protection sur les articles qu'ils produisent est insuffisante, ils seront obligés de fermer leurs établissements et de jeter sur le pavé tous leurs employés. J'ai été moi-même dans cet établissement, et cet homme m'a soumis un calcul que je crois exact. J'ai raison de croire que c'est un homme honnête et respectable, bien qu'il soit libéral, et c'est un homme à qui on peut se fier. Il m'a dit : si je continue à exploiter cette industrie, je suis aujourd'hui obligé d'avoir une autre machine qui coûtera \$500, mais je ne l'aurai pas avant de savoir quel sera l'état du marché, avant que la question du tarif soit réglée. Il s'agit pour moi de savoir si je pourrai à l'avenir continuer ce genre d'affaires, en raison de la réduction du droit protecteur, et si je vois que je perds de l'argent, naturellement, je devrai discontinuer.

Or, s'il ferme son établissement, tous ces jeunes gens se trouveront sans ouvrage. Il y a des petites filles qui manient ces boulons, et il faut autant de travail pour manier un boulon qui pèse un cinquième d'once, qu'il en faut pour un boulon qui pèse une once, et quand il faut quatre reboulons pour peser une once, il y a quatre fois autant de travail. En conséquence, je crois que, en toute justice, la protection devrait être plus élevée. Je ne dis pas que la protection est trop minime, mais si elle suffit pour les gros boulons, elle est certainement insuffisante pour les boulons de petite dimension, parce que ces derniers exigent plus de travail, et les ouvriers doivent être plus attentifs, et il faut des machines plus perfectionnées pour les fabriquer. S'il est vrai, ainsi que je le crois, que la réduction du droit aura pour résultat la fermeture de cet établissement, c'est une question fort grave pour ceux qui y gagnent leur vie.

L'item est adopté.

Lames de couteaux ou ébauches de couteaux à l'état brut, sans manche, à l'usage des argenteurs, 10 pour 100 *ad valorem*.

M. FOSTER: Retranchez les mots "sans manche."

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Quel est votre but en retranchant les mots "sans manche" ?

M. FOSTER: Les articles arrivent sans manche, mais il y a des lames avec les tiges de fer qui servent à la pose des manches. Dans certains ports, on les admet comme lames avec manches, mais elles sont réellement à l'état brut.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je désire attirer l'attention du ministre sur l'item concernant les instruments de chirurgie, sur lesquels un droit de 15 pour 100 *ad valorem* est imposé. A tous les points de vue, les instruments de chirurgie devraient être admis en franchise. L'honorable ministre sait qu'il est d'une très grande importance pour les médecins et pour ceux qui ont besoin des services des chirurgiens, que les instruments de chirurgie soient de la meilleure qualité possible, et il me semble que s'il y a des articles qui doivent être admis en franchise, ce sont bien les instruments de chirurgie nécessaires pour le soulagement des personnes qui souffrent par suite de maladies compliquées ou d'accidents. Laisant de côté toutes les questions de protection ou de politique nous devrions admettre ces articles en franchise.